Association des Naturalistes de l'Ariège

RAPPORT FINAL

Accompagnement des activités des sports de nature pour une prise en compte de la biodiversité 2014

Juin 2016



Vidallac 09240 ALZEN - 05.61.65.80.54 - www.ariegenature.fr
SIRET 393 302 104 00046 - APE 9104Z

L'Association des Naturalistes de l'Ariège est
membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
et labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Conservatoire d'espaces naturels Ariège

ARIÈGE

Accompagnement des activités des sports de nature pour une prise en compte de la biodiversité 2014

Personne responsable du projet : Julien Vergne
Photos et illustrations : Julien Vergne

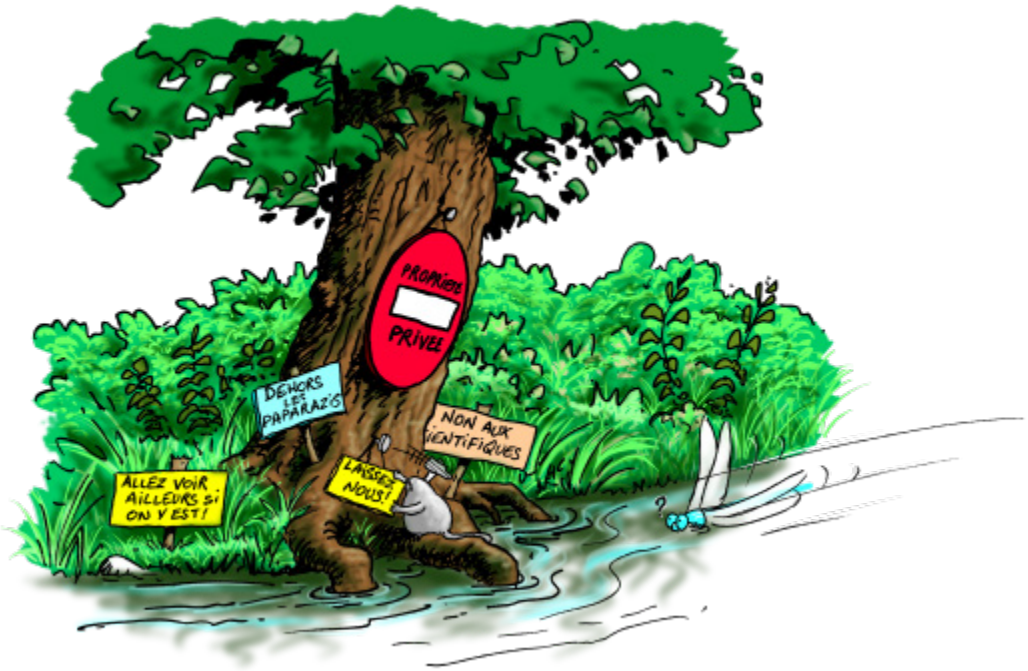

Table des matières

Table des matières **3**

Histoire et contexte **4**

Résultats simplifiés de l'enquête complémentaire sur les APN 4

Objectifs généraux du projet **5**
Articulation générale des actions de l'Ana en lien avec les autres organismes et réseaux existants **6**
Plan d'action **6**

Déroulement **7**

Outils de sensibilisation **7**
Visuels des autocollants validés avec les encadrants sportifs 8

Visuels de l'affiche validée avec les encadrants sportifs 10

Extraits visuels du livret de connaissance intitulé « Eaux-vives, Eaux vivantes » 11

Formations **13**

Conclusion **13**

Histoire et contexte

Une part importante de personnes fréquentent et utilisent les rivières, les plans d'eau et leurs berges. D'une façon générale, ces promenades et autres activités de loisirs sur des espaces qui peuvent être sensibles peut générer des dérangements voire des remaniements profonds de certains endroits. Pour éviter cela, il faut pouvoir informer, et même éduquer, ce public-là. Or, il n'est pas aisé de pouvoir sensibiliser le grand public et le public de passage (excursionnistes, touristes) car sa répartition et sa fréquentation diffuse. Il nous parait donc important de nous appuyer sur des acteurs clés qui dispensent de l'information au quotidien. Parmi ces prescripteurs potentiels, ceux qui ont le lien le plus direct avec le milieu et avec le public sont les **encadrants d'activités de plein air**. Ces acteurs sont d'ailleurs confrontés à une évolution des mentalités vis-à-vis des questions environnementales.

Les sports et les loisirs de plein air continuent de se développer en Ariège, comme ailleurs en France. En effet, de plus en plus de français s'adonnent à ce type d'activité : c'est un phénomène de civilisation incontournable qui génère aujourd'hui une véritable économie et une évolution positive du paysage social mais qui peut être source de nuisance pour le patrimoine naturel (espèces et espaces d'intérêt patrimonial européen) si une réelle concertation n'est pas mise en œuvre.
Les activités de pleine nature (APN), par définition, s'exercent de façon privilégiée dans des espaces naturels préservés. Une réflexion concertée sur ces espaces a débuté avec un ensemble d'acteurs pour concilier aménagements, pratiques récréatives et préservation, aboutissant notamment à la démarche qualité Res'pir. D'autres actions concrètes doivent à présent être mises en œuvre en Ariège.

Grâce aux multiples actions que l'Ana a effectué dans ce domaine depuis 10 ans, une réelle prise de conscience dans le milieu sportif est en train de prendre forme et nous sommes de plus en plus sollicité en Ariège et même au niveau national pour intervenir, conseiller et partager notre expérience. La plupart des professionnels et des fédérations des APN du département, de même que l'Agence de développement touristique d'Ariège-Pyrénées (ADT 09), ont commencé à mettre en place des actions communes. Cette réelle volonté locale de mise en cohérence des pratiques par rapports aux enjeux divers est le fruit de ces années de travail avec les partenaires et constitue une opportunité de réalisations concrètes à ne pas laisser passer.

Depuis 2003, l'Ana a mené de nombreux projets en lien avec cette problématique de concertation entre le monde des naturalistes et celui des activités de loisirs (réalisation d'études, mise en place de charte, de convention, réalisation de formation, d'outils de sensibilisation…) en faveur d'un développement respectueux de ces-dernières, notamment en concertation avec le réseau Education Pyrénées Vivantes. En 2009, l'Ana s'est vue confiée le rôle de représentant de la filière « Education à l'environnement » au sein du Collège des professionnels des APN du département, piloté par l'ADT 09. Ce Collège avait pour mission la réalisation d'une étude sur les retombées socio-économiques et environnementales des APN en Ariège, la mise en place d'une démarche qualité auprès des prestataires et enfin la création d'un Observatoire départemental des APN. Entre Novembre 2012 et Avril 2013, l'Ana a mené un complément à l'enquête globale auprès des prestataires d'APN afin de déterminer les besoins de ces professionnels en termes de formation à l'environnement pour améliorer leur propre connaissance du milieu naturel et/ou en outils de sensibilisation à destination de leurs publics. C'est au regard de cette enquête que nous avons déterminé plusieurs actions à mettre en place.

Résultats simplifiés de l'enquête complémentaire sur les APN

Les principaux résultats de cette étude révèlent qu'environ 71% des prestataires interrogés souhaiteraient bénéficier d'une formation pour améliorer leur connaissance de l'environnement et qu'environ 85% souhaiteraient disposer d'outils de sensibilisation à destination de leurs publics.
Pour prioriser les actions à mettre en place et les filières à privilégier, nous avons réalisé une moyenne des réponses obtenues (formation + outils de sensibilisation) par filière. Le graphique ci-dessous montre que les demandes sont les plus fortes pour la filière « Eaux-vives » suivi de la filière « Pratiques verticales ».

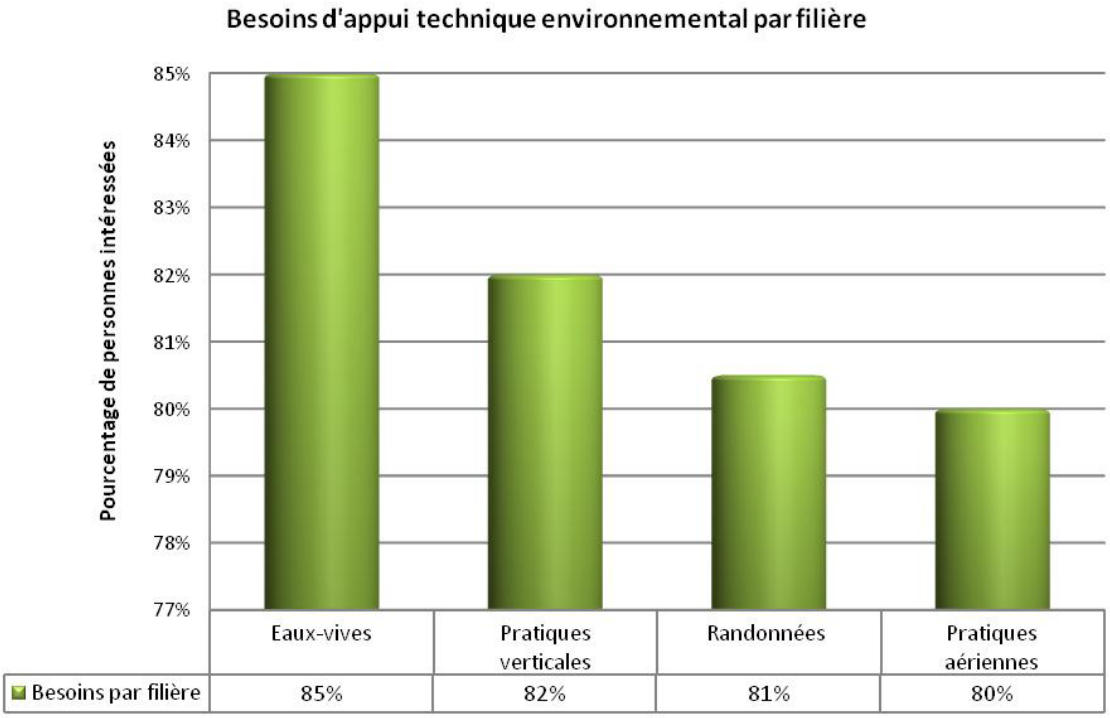

Ayant déjà travaillé sur divers projets avec la filière des pratiques verticales, nous souhaitons donc nous concentrer sur la filière Eaux-vives en privilégiant les outils de sensibilisation. Cette filière regroupe la pratique du **kayak**, du **raft** mais également du **canyoning**.

	Eaux-vives			
Formation	80%	Identification faune/flore Espèces menacées/sensibles Notion d'impact	1 ou 2 jours	Hiver ou printemps
Outils de sensibilisation	90%	Fiches Panneaux Jeux		plastifiées

Pour déterminer quelles actions seront mises en place et avec quelle priorité, il nous faudra rencontrer les acteurs des sites fréquentés régulièrement par les utilisateurs des cours d'eaux et des berges pour définir avec eux les messages à faire passer et la forme appropriée des outils de sensibilisation.

Objectifs généraux du projet

1. Développer la pratique respectueuse des activités de plein air
2. Favoriser la concertation entre l'ensemble des usagers des espaces naturels
3. Connaître les enjeux environnementaux locaux en établissant des inventaires naturalistes avant chaque aménagement
5. Mieux sensibiliser les utilisateurs des espaces naturels
4. Former les pratiquants et professionnels des APN à une meilleure connaissance de leur environnement et de leur impact
5. Apporter un appui technique sur la conception et la mise en place d'outils de sensibilisation à destination des professionnels et pratiquants d'APN
6. Communiquer et valoriser les actions mises en place au sein des différents réseaux d'APN, du tourisme et de l'environnement.

Articulation générale des actions de l'Ana en lien avec les autres organismes et réseaux existants

Il est important de bien comprendre le rôle que joue l'Ana en lien avec les diverses actions en place au niveau du département et des Pyrénées. En effet, il s'agit de faire du lien avec des démarches déjà existantes mais qui nécessitent d'être complétées, notamment sur la partie « prise en compte de l'environnement. **Notre objectif général est la réelle prise en compte de l'environnement dans les démarches éco touristiques de façon cohérente et durable.**

Plan d'action

Suite aux résultats du dernier projet sur les APN mené par l'Ana, voici le type d'actions qui sont à entreprendre :

1- Amélioration des connaissances

- Réaliser des inventaires naturalistes avant les travaux d'aménagements et faire des préconisations pour permettre aux porteurs de projets d'éviter des erreurs et de valoriser ces sites

2- Accompagnement/ Concertation

- Rencontrer les comités départementaux et/ou régionaux de différentes fédérations sportives pour mettre en place des conventions visant à réaliser des inventaires préalables aux aménagements sportifs
- Accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de leurs aménagements sportifs et touristiques
- Apporter un appui technique sur les notions d'impacts environnementaux, prise en compte de l'environnement dans les pratiques sportives et développement de projets éco touristiques
- Apporter un appui technique dans l'organisation de manifestations sportives respectueuses de l'environnement

3- Education/ Sensibilisation

- Former les pratiquants et professionnels de SPN à une meilleure connaissance de leur environnement et de leur impact
- Réaliser des outils de sensibilisation à l'environnement adaptés aux contraintes techniques pour les encadrants sportifs

Déroulement

Nous avons contacté les structures qui avaient été les plus motivées lors de l'enquête pour participer à l'élaboration d'outils de sensibilisation ainsi que celle nécessitant des formations.

Ainsi le comité départemental de la fédération de canoë kayak, et quelques professionnels de sports d'eau-vive et de pêche ont été rencontrés individuellement ou collectivement pour recueillir les besoins de chacun.

Outils de sensibilisation

Pour les outils, une réunion a permis de cibler l'esprit et la forme que pouvaient prendre les outils afin de correspondre au public visé. Après mûre réflexion, il a été collectivement admis qu'il fallait que les outils soient simples, qu'ils interpellent les pratiquants de façon passive (sans sollicitation ou manipulation par les encadrants) et suscitent le questionnement et l'envie d'avoir des réponses. Or, le public cible étant majoritairement masculin, assez jeune et travaillé par les hormones sexuelles, il a été convenu que l'angle d'approche (et d'accroche) devait tourner autour de la sexualité et de la reproduction des êtres vivants des cours d'eau. Les adaptations spécifiques du vivant au milieu aquatique étant variées, il est facile de faire passer de l'information via ce biais-là, tout en gardant une décence et un côté humoristique pour ne pas choquer ni heurter la sensibilité de certains, notamment des enfants. Sur la forme, l'encadrement technique et sécuritaire des activités ne permettant généralement pas de faire de la sensibilisation pendant l'activité. En revanche, les temps précédant et succédant à l'activité proprement dite est propice aux échanges informels et conviviaux. Il a donc été proposé de réaliser des autocollants à mettre sur les canoës ou à l'extérieur des locaux techniques interpellant directement les personnes en posant des questions (Cékikidi ? Cékikifé ?) et en titillant la curiosité du public cible. Graphiquement, utiliser des illustrations de type bande-dessinée humoristique s'est imposé assez rapidement, permettant d'allier l'aspect humoristique, l'attractivité visuelle et permettant une distance avec le sujet traité.
Les réponses à ces questions sont fournies via une affiche réalisée dans le même esprit. Un livret de 20 pages vient en complément de l'affiche et est destiné à être délivré lors de la formation des encadrants.

C'est outils sont en revanche moins voire pas adaptés pour l'activité de pêche. Des panneaux ou autres éléments fixes à certains endroits seraient plus adéquates et fera l'objet d'un nouveau projet.

Visuels des autocollants validés avec les encadrants sportifs




SE LAVE TOUJOURS AVANT?
LES BOULES !
LE KAMA-LUTRA
QUI A INVENTÉ LES SMILEYS ?
QUI EST ACCUSÉ DE HARCÈLEMENT ?

Visuels de l'affiche validée avec les encadrants sportifs



Extraits visuels du livret de connaissance intitulé « Eaux-vives, Eaux vivantes »




Dans l'eau
Les cailloux
Les impacts des activités humaines sur les cours d'eau
Des espèces exotiques envahissantes...
Plus d'infos sur ces espèces :
- www.inpn.mnhn.fr/programme/especes-exotiques-envahissantes
- www.pee.cbnpmp.fr

Formations

Le niveau de connaissance sur l'environnement varie considérablement d'un encadrant à l'autre en fonction de sa sensibilité personnelle. Un apport de connaissance en environnement est donc nécessaire selon la majorité des encadrants de sports d'eau-vive. Mais ces formations doivent porter sur des points concrets, sur des choses qui sont facilement et régulièrement observables sur le terrain.
Il a donc été convenu que les formations doivent se dérouler au maximum *in situ* pour répondre au mieux aux questions suscitées dans l'environnement en privilégiant la qualité des informations transmises plutôt que la quantité.

Les personnes impliquées dans la définition du contenu de ces formations ont également souhaité que la nature des participants puissent être mixtes (Canyon, kayak) de façon à croiser les approches et les besoins qui peuvent correspondre et/ou être complémentaires. Cela permet également de renforcer les liens entre les utilisateurs d'un même cours d'eau et parfois d'un même public.
Enfin, les formations doivent permettre d'apporter des éléments de réponses aux questions posés par les autocollants et complémentaires des explications fournies par l'affiche.

Une demi-journée de formation a été réalisée en octobre 2014 avec le kayak-club de Foix et a permis de sensibiliser 6 pratiquants dont le président du club.

Une journée de formation était prévue à Foix en novembre 2014, en lien avec le comité régional de la fédération de canoë kayak dans le cadre du programme « Cool de source ». Malheureusement, cette journée a été annulée faute de participants inscrits et n'a pas été reprogrammée depuis.

Une autre tentative de réunir des encadrants sportifs sur une journée a été faite en 2015 mais il n'a pas été possible de réunir plus de deux personnes en même temps. Même pour les réunions à propos des outils de sensibilisation, il a fallu rencontrer les personnes individuellement.

Une demi-journée de formation auprès de la commission « environnement » du Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS 09) sur le thème des manifestations sportives écoresponsables était prévue en avril et n'a, là encore, pas pu se faire faute de participants inscrit. Elle a été reportée à l'automne 2016.

Des moments de formation informels ont néanmoins eu lieu lors de des différentes rencontres avec les partenaires techniques. En effet, la définition du contenu de l'affiche et des livrets a fait l'objet de nombreuses questions et de longs échanges à propos de la faune et de la flore des rivières. Ainsi, beaucoup d'informations ont été transmises et les outils ont permis de garder une trace de ces échanges.

Conclusion

Les outils ont reçu un accueil très enthousiaste et favorable de la part des encadrants sportifs impliqués dans le projet de départ. Ils ont été en charge de distribuer les outils aux divers clubs et professionnels en début de saison afin de pouvoir les utiliser dès cet été. Une évaluation pourra être faite en fin de saison d'activité.

Si les formations initialement prévues n'ont pas toutes été réalisables, la demande est toujours présente. Les outils de sensibilisation seront peut-être un aspect qui motivera d'avantage les personnes à participer à ces formations, notamment les responsables de clubs. Les outils faciliteront aussi probablement les échanges avec les collectivités locales et les organisateurs de manifestations sportives.

Pour l'activité de pêche, un autre travail de conception d'outils spécifique est déjà envisagé, impliquant la fédération de pêche ainsi que quelques collectivités et les syndicats des eaux.